

22-04-03 Administration Générale – Désaffectation et déclassement

Domaine public – Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public en vue de sa cession à la société SCI FORDU

Monsieur le Maire expose :

La mezzanine » située au 1^{er} étage de l'espace Saint-Priest Loisirs étant devenue inutile à l'usage de la salle polyvalente et dans la mesure où la société SCI FORDU souhaitait agrandir ses locaux, par délibération 21-03-14 du 23 mars 2021, le Conseil Municipal a proposé de lui céder.

Cet espace comporte une plateforme donnant accès à des locaux techniques fermés à clés et donc inaccessibles et interdits au public.

Or dans les faits, si cette mezzanine est bien désaffectée depuis de très nombreuses années, aucun acte juridique n'en a prononcé le déclassement.

Dès lors, préalablement à la vente au profit de la SCI FORDU, sur laquelle le conseil municipal s'est prononcé lors de sa séance du 22 mars 2021, il convient d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé de la commune.

Il est demandé au conseil municipal :

- de constater la désaffectation de la mezzanine de l'espace Saint-Priest Loisirs tant qu'elle n'est pas ouverte au public, ni utilisée pour un service public ;
- d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal ;
- d'approuver la cession de la mezzanine (lot de volume numéro deux) au profit de la SCI FORDU moyennant le prix de 35.000 € et d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces et tous les documents nécessaires.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal :

- qu'il sera créé une division dudit bâtiment en lots de volumes, dont les frais sont à la charge de la SCI FORDU ;
- que les frais d'honoraires de géomètre expert pour l'établissement de l'état descriptif de division sont pris en charge à hauteur de la moitié par la commune et de l'autre moitié par la SCI FORDU ;
- que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- constater la désaffectation de la mezzanine de l'espace Saint-Priest Loisirs tant qu'elle n'est pas ouverte au public, ni utilisée pour un service public ;
- d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal ;
- d'approuver la cession de la mezzanine (lot de volume numéro deux) au profit de la SCI FORDU moyennant le prix de 35.000 € et d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces et tous les documents nécessaires.

Il sera créé une division dudit bâtiment en lots de volumes, dont les frais sont à la charge de la SCI FORDU.

Les frais d'honoraires de géomètre expert pour l'établissement de l'état descriptif de division sont pris en charge à hauteur de la moitié par la commune et de l'autre moitié par la SCI FORDU.

Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme

A Saint-Priest en Jarez,
Le 15 avril 2022

Le Maire,
Christian SERVANT

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 14 avril 2022

22-04-03 Administration Générale – Désaffectation et déclassement

Domaine public – Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public en vue de sa cession à la société SCI FORDU

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 21 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents :

MM. WOLFF Paule - BOUGAULT Claude - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - JOLY Florence - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme WOLFF à M. SAHUC
M. BOUGAULT à M. SERVANT
Mme CONVERT à Mme GEUSENS
M. ACHARD à M. DI PAOLO
M. ADAM à M. COSSEY
Mme SCHERRER à M. MOUNIER
Mme JOLY à Mme BISACCIA
M. PUPIER à M. BRUNEAU

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN